Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 41 (1970)

Heft: 11

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une occupation de l'entreprise 24 heures sur 24 pour la production proprement dite. Ajoutons que l'entreprise forme actuellement un apprenti découpeur de verre.

Sur le plan social, il existe une caisse de retraite paritaire pour tout le personnel et une caisse maladie également paritaire (l'Amicale verrière). Les grands risques du travail et le nombre des accidents, malgré toutes les précautions, posent un problème particulier aux dirigeants de la société de Moutier.

D'autres problèmes certes se posent quotidiennement ou à plus longue échéance aux responsables des Verreries de Moutier. La concurrence étrangère est très vive et celle-ci bénéficie de certains avantages par rapport aux entreprises suisses du genre : matières premières à disposition dans le pays lui-même, ce qui évite les droits de douane importants, production de masse permettant une répartition des frais fixes, etc. La concurrence se situe principalement dans les pays du Benelux (principalement en Belgique), en Allemagne, en Italie, en Tchécoslovaquie et en France (Boussois-Souchon-Neuvesel et Saint-Gobain).

Sur le plan technique, si une entreprise comme celle de Moutier n'a rien à envier à ses concurrents, il ne fait pas de doute qu'elle est prétéritée sur le plan de la recherche pure. Il n'en reste pas moins que les Verreries de Moutier S. A. et leur partenaire Verres Industriels S. A. sont à la pointe du progrès et constituent des exemples de dynamisme industriel dont profite largement toute notre région.

Roger SCHINDELHOLZ

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Répertoire des plantes vasculaires du Jura

Sur proposition de notre Commission pour la protection de la nature nous avons édité *Le Répertoire des plantes vasculaires du Jura bernois,* par le Dr Ch. Krähenbühl.

Il s'agit d'un fichier original, d'environ 200 feuillets A5 perforés, sur papier registre blanc, impression recto, livrés avec un classeur approprié. Les fiches sont classées systématiquement.

Cet ouvrage particulier est tout à la fois un manuel d'enseignement et un guide précis de la flore de chez nous.

Prix de vente : Fr. 20.—.

Pour toute commande de 10 exemplaires et plus, Fr. 15.—.

Le tirage a été limité et les commandes ne pourront être satisfaites que dans l'ordre de leur arrivée.

Nous vous prions d'adresser votre commande, en utilisant la carte annexée, au Secrétariat de l'ADIJ, 2732 Reconvilier.

Pour l'ADIJ :

Le président : R. STEINER Le secrétaire : H. BOILLAT